



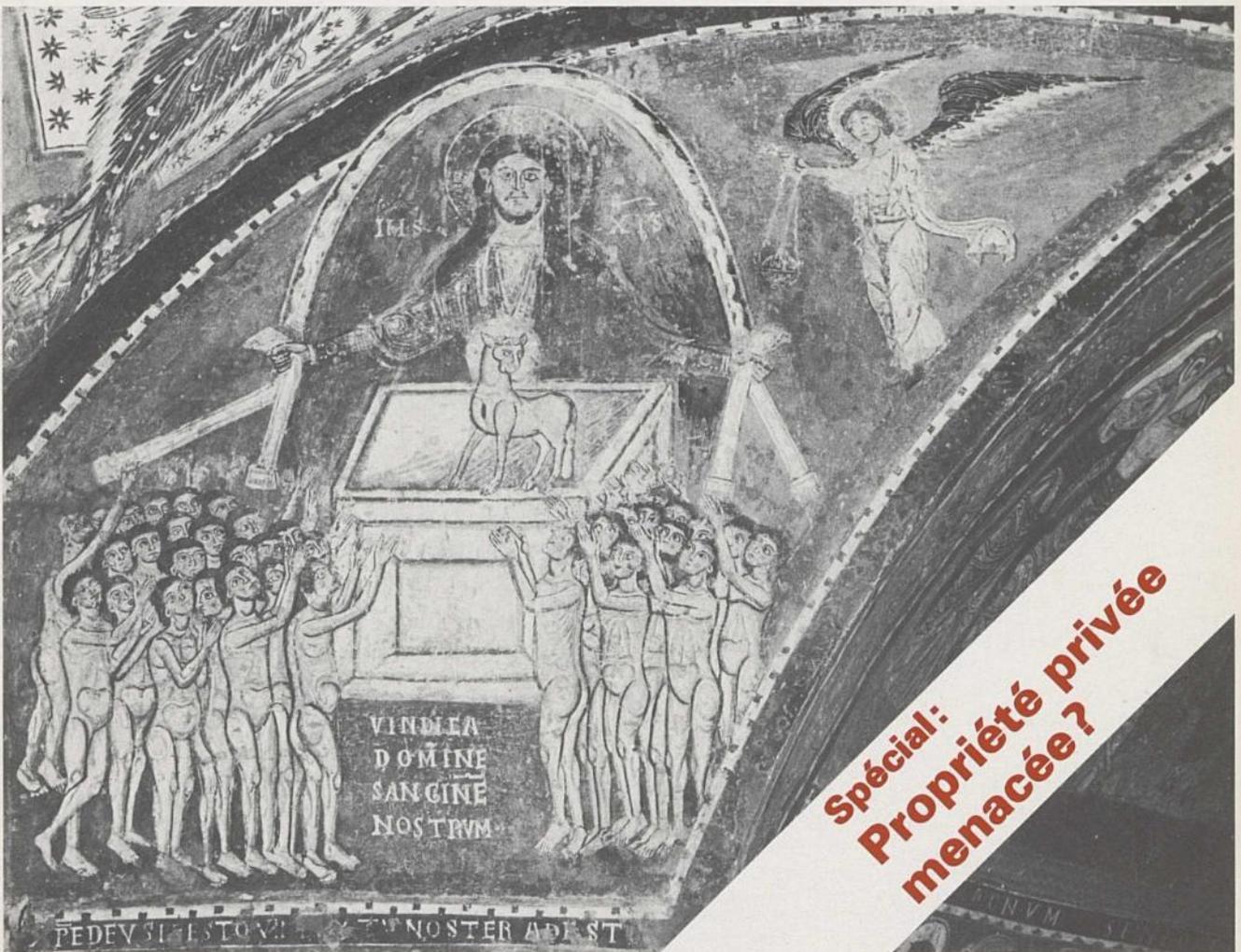
# ATHÉNÉE

N° 4

DÉCEMBRE 1978

Le numéro : 5 frs  
Abonnement de dix numéros : 40 frs  
Paraît au milieu de chaque mois

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE



**Spécial:  
Propriété privée  
menacée?**

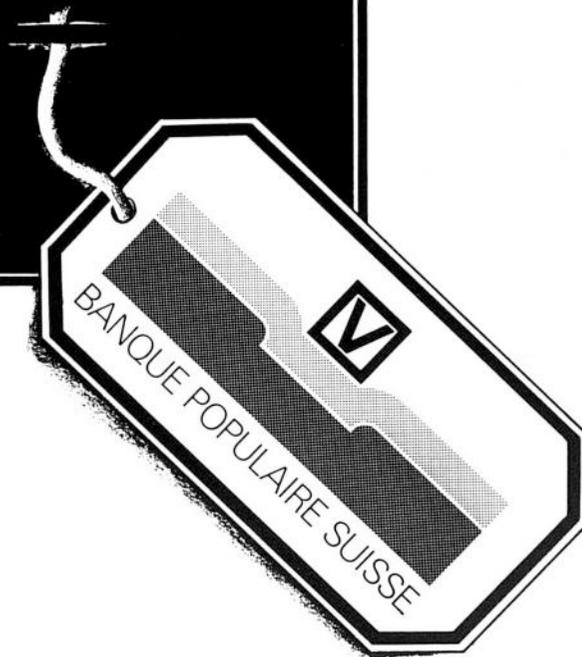
LA VISION DES ÂMES SOUS L'AUTEL, Cathédrale d'Anagni. (Photo Viviane Siffert)  
(Voir l'article du Prof. Yves Christe, pages 9-12)

*A ce numéro ont contribué:*

MM. Behrendt, Christe, Gilliland,  
Hentsch, Julliard, Mussard, Schaller, Tschopp.

**L'argent:  
c'est  
notre spécialité.**

Faites confiance  
aux  
gens de métier.



# Swissair relie la Suisse à l'Amérique du Nord depuis 30 ans. Cela rapproche.

30 ans de vols réguliers Suisse-Amérique du Nord! C'est une longue et passionnante expérience, qui a permis à Swissair de faire une heureuse découverte: il n'y a pas que ses avions qui rapprochent la petite Suisse blottie entre ses montagnes, et le pays aux possibilités et aux horizons illimités. En effet, sur l'autre rive de la Grande Mare, beaucoup de choses, plus grandes sans doute ou plus audacieusement conçues, présentent d'incontestables analogies avec ce qu'on trouve chez nous, ou n'en sont pas très éloignées.

Il existe bien sûr des différences, comme vous pouvez le constater. Swissair voit dans ces différen-

ces une raison suffisante de proposer aux Suisses la possibilité de se rendre tous les jours non-stop de Zurich à New York par Boeing 747 Jumbo Jet - six fois par semaine non-stop de Genève à New York également par Jumbo Jet - tous les jours non-stop à Boston et de là à Chicago - et enfin (en collaboration avec Air Canada) tous les jours à Montréal et à Toronto, où ils ont le loisir de s'ébahir de la grandeur des choses. Et du pouvoir d'achat de notre franc.

Votre agence de voyages IATA et Swissair se feront un plaisir de vous fournir encore d'autres détails.

**Our Statue of Liberty**



**Our Greyhound**



**Our Grizzlies**



**Our Jimmy Carter**



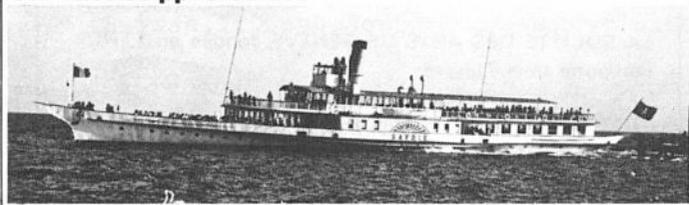
**Our Capitol**



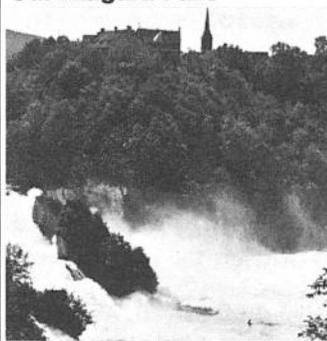
**Our Rodeo**



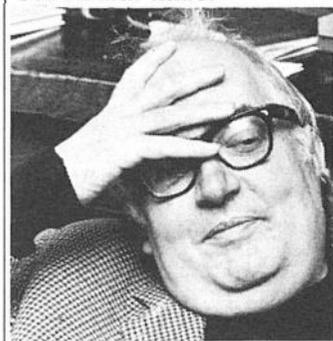
**Our Mississippi Steamer**



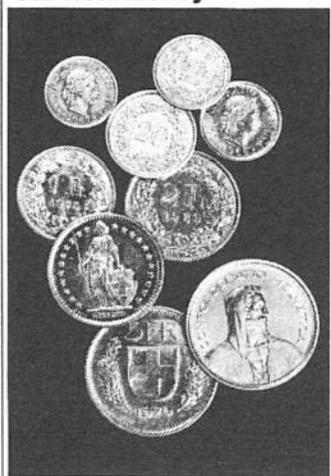
**Our Niagara Falls**



**Our Arthur Miller**



**Our Real Money**



**Our New York Times**



**Our Golden Gate Bridge**



**Our American Airlines, our Air Canada, our Braniff, our Continental, our CP-Air, our Delta, our Eastern, our National, our Pan Am, our Northwest Orient, our TWA, and our United:**



AU SOMMAIRE DU PRESENT NUMERO :

- Paul GILLIAND : *Construire : avec ou sans les propriétaires ?*..... 5
- Olivier JULLIARD : *Propriété et espace vital* ..... 7
- Yves CHRISTE : *Les peintures murales de S. QUIRZE de PEDRET et de la cathédrale d'ANAGNI* ..... 9
- Peter TSCHOPP : *La monnaie - modérateur de l'expansion économique?*... 14
- François SCHALLER : *La monnaie - stimulant de l'économie* ..... 15
- Echos des précédentes manifestations en la Salle des Abeilles ..... 21

DANS LE PROCHAIN NUMERO :

- *L'agriculture genevoise : deux siècles d'histoire,*  
avec la collaboration de MM. DUGERDIL, PICOT, ROULET, DELACUISINE,  
Van MUYDEN, Von MUHLENEN et Cécile HONEGGER.

A L'AFFICHE DE L'ATHENEE :

- Le 18 décembre : *LE DROIT FONCIER ; FAUT-IL SUPPRIMER LA PROPRIETE PRIVEE?*  
Débat public avec MM. Paul GILLIAND et Olivier JULLIARD.
- Le 16 janvier : *Richesse des signes, pauvreté de la communication,*  
Conférence de M. Jean-Jacques RUFFET
- Du 18 janvier au 24 février : *EXPOSITION RENE BITTEL, graphiste.*

Voir dans "Athénée", No.5, l'article de Charles H. AFFOLTER,  
Prof. à l'Ecole des Arts décoratifs de Genève :

*Un Graphiste, c'est ... ( par exemple Bittel)*



ATHENEE

**Editeur et Rédacteur responsable :** Paul A. LADAME

**Rédaction et administration :** Palais de l'Athénée,  
2, rue de l'Athénée, 1205 Genève - Tél. (022) 20 41 02

**Régie des annonces :** Michel BURNAND, Annonces  
Suisses SA, 3, rue du Vieux-Billard, 1211 Genève 4,  
Tél. (022) 28 85 11

**Imprimerie :** Studer SA, 5, route des Jeunes  
1211 Genève 26 - Case postale 228

**Abonnements Suisse :** 10 numéros: Fr. 40.—

**Abonnements Etranger :** Veuillez demander le tarif de  
l'envoi à la Poste.

Compte de chèques postaux N° 12-6680 Genève

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, fondée en 1776,  
comporte trois Classes:

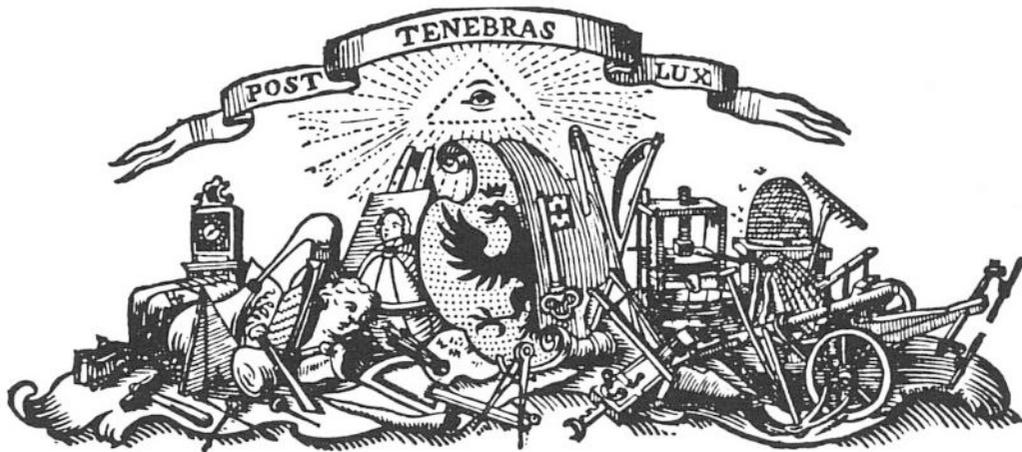
- Agriculture et Art de Vivre;
- Beaux-Arts;
- Industrie et Commerce.

SON SIÈGE EST AU PALAIS DE L'ATHÉNÉE  
2, rue de l'Athénée, CH - 1205 Genève  
Tél. (022) 20 41 02



Les articles publiés dans ATHÉNÉE n'engagent  
que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement  
l'opinion de la Société des Arts.

La rédaction est heureuse de recevoir des lettres de ses  
lecteurs. Elle n'est pas responsable des envois non  
sollicités.



ATHENEE

n'est pas encore sorti du tunnel. Mais ça viendra. Il faut serrer les dents. A défaut de se serrer les coudes. Il faut des abonnements, encore des abonnements. A l'intérieur même de notre Société des Arts - dont cette revue doit être l'instrument de contact, de communication, de cohésion - et à l'extérieur. Offrez un abonnement à vos amis et connaissances, comme cadeau de Noël ou de Nouvel An. Ils seront heureux, surtout s'ils n'habitent pas Genève, de ce vivant reflet de nos activités. Et nous serons heureux, car, grâce à l'appui pratique de nos lecteurs, nous pourrons mieux accomplir notre tâche : servir notre Société des Arts à l'orée de son troisième siècle.

Des amis bien intentionnés nous ont envoyé des coupures de presse concernant la presse, précisément, en nous demandant comment nous pouvons espérer lutter contre des adversaires gigantesques. (On ne sortira donc jamais du gigantisme même pas dans notre petit pays.) Voici ROMANDIE-HEBDO, qui sera distribué gratuitement et derrière lequel se trouve la United Trading Group (Geneva)SA, président M.Moubarak Al-Sabah, avec d'énormes capitaux arabes. Voici encore TVB, qui tire à 10.000 exemplaires et qui peut compter sur un capital de 80 à 90 000 francs. Il s'adresse à la gauche romande "dans son ensemble et au sens large" et travaille avec une équipe de 10 "permanents" largement rétribués (Suisse, Tribune, Journal de Genève). Comment espérer lutter ?

La réponse est simple : nous ne pouvons pas espérer lutter. Mais nous lutterons quand même. C'est inscrit sur le Mur des Réformateurs : Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. C'est simple, non ? Quelles que soient les difficultés, internes ou externes, nous lutterons jusqu'au bout. Et si nos amis nous appuient, parce qu'une Société comme la nôtre a besoin d'un organe de communication dynamique, intelligent, libéral, éclectique, courageux, parce que notre Société elle-même a besoin d'un tel organe et parce que notre République de Genève a besoin de la Société des Arts - mais oui ! nous vaincrons. Certes, nous sommes obligés de travailler à l'économie. Il n'y a aucun capital et personne ne touche un sou. L'espoir de tirer dès le début à 32 pages et de faire composer les articles linotroniquement a été mis au réfrigérateur. Mais il faut tenir. L'espoir d'avoir un solide appui d'annonceurs ne s'est pas encore réalisé. Mais cela viendra. Il n'est pas concevable que le Commerce et l'Industrie puissent ignorer un support, certes modeste en quantité, mais prestigieux en qualité, groupant à peu près tous les cadres des trois secteurs - primaire, secondaire et tertiaire -, à la pointe de l'actualité dans les domaines économique, social, agricole, et de l'art de vivre. Est-ce la matière grise qui les dérange ? Leur faut-il vraiment des crimes, du sexe, du gauchisme ?



Certes, on entend dire que, dans la conjoncture de crise actuelle, il faut faire des économies. Alors on fait des coupes sombres dans la publicité. On se rabat sur les publications gratuites, dont les tarifs sont inférieurs à la normale. Mais, une fois le premier mouvement de curiosité passé, quel impact une publication gratuite, amorphe, sans âme, invertébrée, peut-elle avoir ? Un arrosage gigantesque (nous y revoilà) peut-être, mais sans aucune sélection. Une quantité énorme et plus aucune qualité. Bien sûr, à coups de petrodollars (le but de l'opération n'étant pas commercial, mais politique) on peut faire vivre indéfiniment une telle publication. On peut même, s'il le faut, payer les gens pour qu'ils la lisent. C'est l'antithèse d'une presse saine. Il vaudra la peine, un jour, de consacrer à ce problème un débat public en la Salle des Abeilles. En attendant, il ne faut pas s'étonner que l'U.R.J. (Union romande de journaux), déplore la dispersion des budgets de publicité provoquée par "les feuilles gratuites et parasitaires". Quant on sait que la presse authentiquement genevoise doit encore faire face à la concurrence de plus de soixante revues, hebdomadaires ou mensuelles, provenant principalement de France, il est clair que la tâche de publier une revue comme la nôtre n'est pas aisée. Mais la difficulté même la rend stimulante et même passionnante.

Bonnes Fêtes à tous !

*Behrendt*



### Noël! Noël! Gigantisme ici aussi?

(Dessin de Behrendt, reproduit avec la gracieuse permission de la WELTWOCHÉ)



## CONSTRUIRE: AVEC OU SANS LES PROPRIÉTAIRES?

Par Paul Gilliland, directeur de l'Office cantonal du logement, Genève.



**L**a question est opportune.

En effet, le canton de Genève est placé devant un important programme de construction, dont le seul énoncé devrait provoquer la conversion des pessimistes impénitents et convaincre les résignés que l'industrie du bâtiment a encore de beaux jours devant elle.

Car, contrairement aux apparences, les besoins sont là, importants et réels. A tel point, d'ailleurs, qu'il faut craindre la diminution actuelle des opérations immobilières, un retard dans ce domaine ne se rattrapant pas.

De fait, il y a longtemps déjà que l'on sait combien l'équation *Progression démographique = Besoins en logements*, est incomplète. La démographie est un élément du problème, combiné avec une quantité d'autres facteurs parmi lesquels il faut - surtout - prendre en considération les transformations sociologiques de la population. De 1960 à 1970, par exemple (date des derniers recensements fédéraux) le nombre des ménages indépendants passa, dans le canton, de 90.000 à 130.000, soit une augmentation de 45% alors que, durant le même laps de temps, la population croissait de 25%; quant aux ménages d'une seule personne, ils étaient 18.000 en 1960 et 35.000 en 1970. Nul doute que le recensement de 1980 témoignera d'une évolution encore plus nette, mettant en particulier en évidence le double phénomène qui marque notre époque : le souci d'indépendance des jeunes gens et des personnes âgées.

Ceci explique que la demande de logements demeure très forte (10.000 nouvelles demandes enregistrées cette année à l'Office cantonal du logement, avec un "stock" de requêtes non satisfaites de l'ordre de 5.000). Ceci explique aussi pourquoi il faut continuer de construire. Ceci explique enfin la nécessité d'avoir recours aux propriétaires privés pour disposer des terrains nécessaires.

Car il n'y a pas de miracle en matière de construction, même si certains milieux politiques ont tendance à le penser. Pour édifier des logements, il faut de l'argent et il faut des terrains.

Beaucoup d'argent : les 3.000 logements nécessaires chaque année à Genève exigent un investissement de l'ordre de 450 millions.

Beaucoup de terrains : l'exiguïté du territoire (la surface totale du Canton n'est que de 284 km<sup>2</sup>) rend la population particulièrement sensible aux

*Suite page 6*



amputations que l'urbanisation requiert et a incité les Autorités à se pré-occuper de son aménagement depuis bientôt un demi-siècle déjà.

Les atteintes à la propriété sont peut-être ressenties plus fortement à Genève qu'ailleurs, car elle a vécu très longtemps repliée sur elle-même, l'expansion urbaine lui étant alors une notion totalement étrangère. Ainsi, par exemple, au XVII<sup>ème</sup> siècle, lorsque la ville dut faire face à l'afflux considérable de réfugiés huguenots, provoqué par la Révocation de l'Edit de Nantes, elle ne songea nullement à s'étendre en-dehors de ses portes. Au détriment du confort, pourtant bien rudimentaire, on s'entassa les uns sur les autres et, au besoin, on construisit simplement deux étages supplémentaires sur les étages existants. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la ville est toujours enfermée dans l'enceinte du XIV<sup>ème</sup>, malgré une concentration extraordinaire de richesse et une vie intellectuelle intense. Ce n'est qu'à partir de son entrée dans la Confédération helvétique que Genève se développe de façon très marquée, gagnant entre 1815 et 1850 autant d'habitants que pendant tout le XVIII<sup>ème</sup> siècle.

En fait, une véritable politique du logement est relativement tardive à Genève. On peut en situer les premières bases vers 1920 seulement, ce qui rend d'autant plus spectaculaire la part actuelle prise par l'Etat dans ce domaine, part dont l'importance s'est développée progressivement à un point tel qu'aujourd'hui près du quart du parc immobilier genevois est contrôlé par l'Etat cantonal. Cela aurait pu vraiment défigurer notre canton si des dispositions très strictes n'avaient pas limité cet essor, en temps utile et dans l'espace.

La loi sur les constructions en 1940 fixait déjà les principes essentiels qui nous régissent encore. En 1957, une loi générale porte sur l'organisation de "Zones d'expansion et de développement" autour de la ville, de façon à contrôler l'expansion urbaine désordonnée. Elle y prévoit que des plans d'aménagement ou des plans de quartier sont obligatoires, l'autorisation de construire ne pouvant être donnée que sur cette base. Ces plans prévoient notamment l'implantation, le gabarit et la destination des bâtiments ou installations d'intérêt public.

Ils ont permis l'apparition de grands ensembles périphériques, tels que le quartier des Tours de Carouge (1958-63), le Lignon (1964-71), la Gradelle (1963-67), les Avanchets (dès 1970) et la création de cités satellites, comme Meyrin (dès 1961) et Lancy-Onex (dès 1961), ces réalisations étant rendues possibles par le déclassement de zones de terrains agricoles en zone d'expansion.

Mais, devant la difficulté de trouver des terrains disponibles, vastes et bon marché, en périphérie, ainsi que face à l'évolution qualitative et la demande de logements, on peut considérer que la cité des Avanchets est le dernier exemple de grand ensemble dans le Canton. En outre, le type d'habitat désiré change et l'on assiste, par exemple, à une certaine spécialisation résidentielle des villages de la campagne genevoise et à la transformation de la ville, par suite de rénovations et d'un nouveau désir de disposer de logement dans la cité. Cette évolution laisse penser que la promotion immobilière devra pratiquer, mieux que par le passé, une politique de concertation intelligente et objective. La population a pris conscience, depuis quelques années, de la nécessité d'une meilleure protection de l'environnement bâti et non bâti. Son

*Suite en page 8.*



## PROPRIÉTÉ ET ESPACE VITAL

Par Olivier Julliard, agent immobilier



**C**omme l'animal auquel il ressemble plus souvent qu'il ne le pense, l'homme établit son territoire individuel et collectif. L'espace vital figure parmi ses besoins essentiels et il ne faut pas s'étonner qu'il l'organise avec passion et le défende avec âpreté.

Dans notre civilisation, c'est au droit que nous faisons appel pour protéger l'individu et le groupe: on évite ainsi que chacun doive imposer le respect par ses propres moyens, cas échéant violents. La propriété est ce droit! Elle s'exerce sur toutes choses qui sont nécessaires à notre existence, et que nous nous efforçons d'acquérir pour les contrôler.

En matière foncière, la propriété est garante de l'espace vital individuel. Ce n'est pas à des agriculteurs qu'il faut en faire la démonstration. Mais nos citadins choyés et qui s'abandonnent volontiers aux illusions oublient que le contrôle du sol par la propriété fut la première et la plus pressante revendication des gens de la terre.

Là où l'évolution sociale de l'urbanisation a entraîné la "surconcentration" de l'habitat et des activités, le besoin d'espace vital de chaque individu se heurte aux exigences de la vie en commun; d'où des restrictions au territoire individuel, ou à tout le moins l'imposition d'une organisation contraignante de l'espace vital collectif.

La Genève moderne a pris soin de son espace collectif. Dès le début des années cinquante, les travaux de la commission d'urbanisme ont posé les jalons des plans directeurs qui nous gouvernent encore aujourd'hui. Mais il faut faire à ce sujet trois remarques importantes:

1. La répartition de l'espace disponible entre l'agriculture et l'implantation des constructions s'est consolidée avant l'explosion démographique des années soixante. Rares sont ceux qui veulent se souvenir que sur l'ensemble du canton seuls 28% de la surface du terrain sont affectés aux zones de construction.
2. Le lac, les cours d'eau et les forêts recouvrent 24,5 % de la surface totale, soit presque autant que la zone constructible.
3. Les zones de construction dense occupent à peine la moitié de toute la surface vouée à la construction, l'autre moitié étant réservée à l'implantation des maisons individuelles à faible densité.

Que conclure de cet état de fait: que contrairement à des affirmations volontiers péremptoires, Genève n'est nullement couverte de béton! Pour un canton aussi exigü, la part laissée à l'agriculture et à l'environnement naturel est très élevée. La zone des constructions concentrées est finalement réduite et l'urbanisation bien contrôlée.

*Suite page 8*



Cet aménagement collectif a donc réussi à préserver l'essentiel de l'ensemble, même si l'on peut toujours critiquer telle ou telle situation particulière. Il a réussi dans un régime libéral où règne la propriété privée du sol. D'aucuns estiment sans doute qu'on s'en serait tiré encore mieux si la collectivité publique avait contrôlé le sol directement. Ce n'est pas si sûr!...

Qu'on regarde un instant la situation du quartier des Grottes où la collectivité détient la haute main sur la majorité des terrains: croit-on vraiment que l'aménagement en soit facilité? En définitive, si la collectivité planificatrice est aussi propriétaire du terrain, l'enjeu de la planification devient politique plus qu'économique. Il est plus que probable que la collectivité n'y a aucun avantage.

Mais toute planification a ses limites dans la réalité même. Cette dernière change plus vite que les plans qu'on dresse à son endroit. Certain aménagement de l'espace qui fut conçu il y a vingt ans va aujourd'hui à contre courant de l'opinion collective. Cela montre bien qu'il faut laisser ses chances à la réalité: planifier sans raison pratique, ou prétendre tout aménager d'avance, celà est tout à la fois folie et illusion. La réalité se charge toujours de démentir la volonté.

En fin de compte, il faut constater que nos mesures d'aménagement du territoire ont remarquablement contribué au développement de notre collectivité. Mais une politique aussi stricte se paie. L'aménagement contraignant limite la liberté d'utilisation du sol et peut créer une sorte de pénurie artificielle de terrains. Il en résulte des distorsions, des mouvements brutaux des prix, des ruptures dans la mise à disposition de l'espace disponible.

De tels inconvénients sont inévitables. On ne les abolirait pas en nationalisant le sol. Le dialogue qui s'institue aujourd'hui entre le propriétaire et l'autorité permet infiniment plus de souplesse dans l'application d'une norme dont la rigidité conduirait souvent à l'absurde. Les problèmes les plus délicats sont ceux qui surgissent en cas d'inégalité de traitement. Là encore cependant, le droit de propriété modère l'antagonisme: il impose la mesure à l'autorité, sans dispenser le propriétaire de rester raisonnable.

Reste l'espace vital individuel. Le cerveau lavé par des années d'aliénation locative, notre population dans sa majorité semble perdre l'espoir de pouvoir jamais assurer son espace individuel propre par le droit de propriété. Dans son insécurité, elle cherche désespérément d'autres refuges et se tourne vers l'Etat, sans même se rendre compte qu'elle se donne ainsi à un autre maître. La solution moderne, la propriété par étages, a été bannie de 1911 à 1965. Nous devons combler ces cinquante ans de retard. Car si nous ne parvenons pas à offrir, en termes économiques appropriés, ce droit essentiel, il restera une construction juridique vide de substance ou deviendra un privilège de classe. O.J.

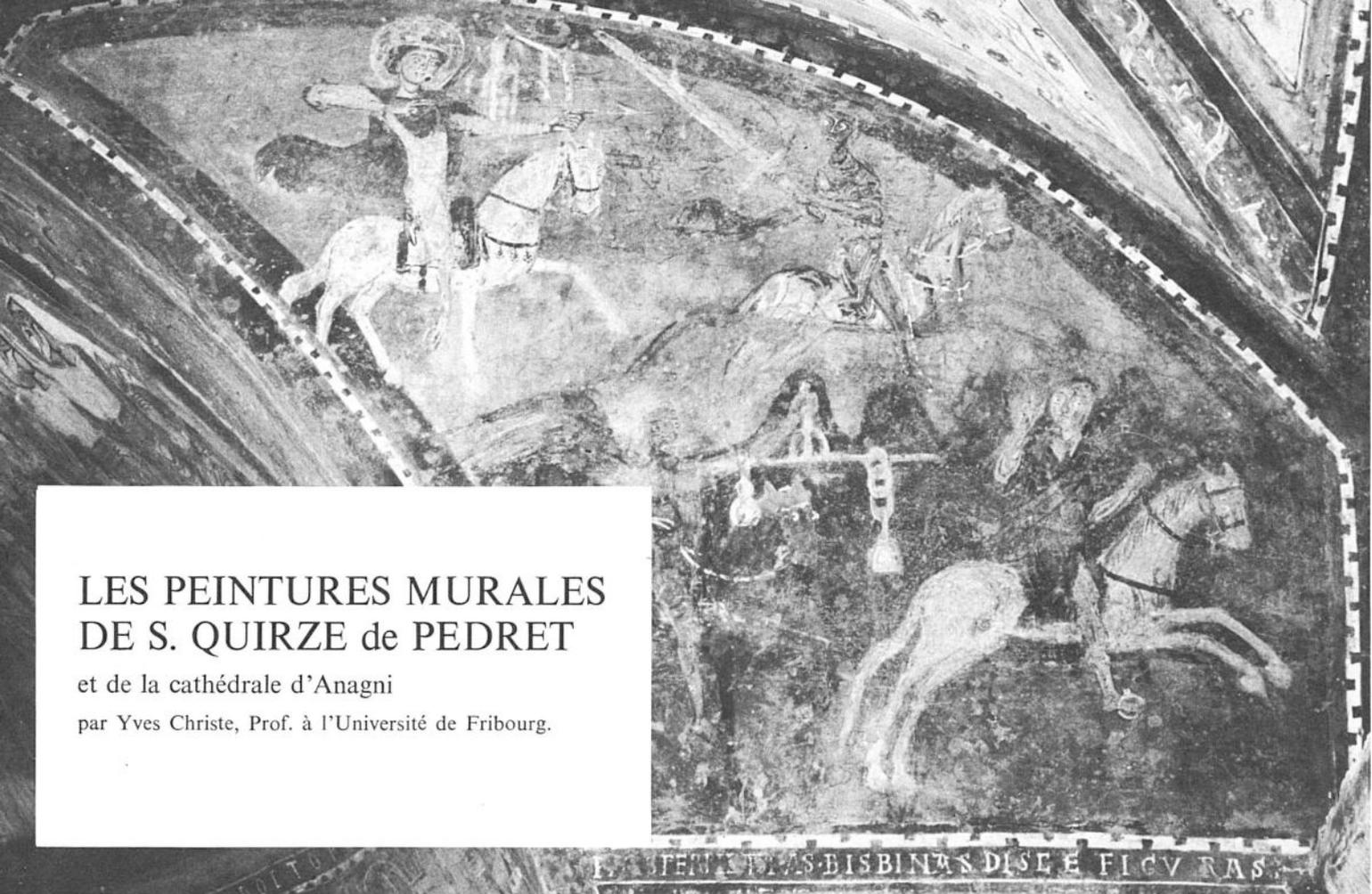
---

*Fin de l'article de Paul Gilliland*

nécessité d'une meilleure protection de l'environnement bâti et non bâti. Son désir d'information est réel. Il faudra le contenter. Mais il faudra montrer aussi que, grands ensembles ou non, la mise à disposition des terrains nécessaires ne peut se faire que si l'on assure un rendement équitable à leur valorisation.

En d'autres termes, dans la mesure où leurs buts sociaux sont rigoureusement préservés, les lois concernant l'habitat doivent avoir un caractère d'encouragement, plutôt que de dissuasion.

P.G.



## LES PEINTURES MURALES DE S. QUIRZE de PEDRET

et de la cathédrale d'Anagni

par Yves Christie, Prof. à l'Université de Fribourg.

Anagni, crypte de la cathédrale, les quatre cavaliers.

**L**es peintures murales de San Quirze de Pedret en Catalogne sont à la fois célèbres et méconnues. La plupart des ouvrages généraux traitant de la peinture romane leur ont consacré quelques lignes au moins, mais elles n'ont jamais fait l'objet d'une étude détaillée. Comme la plupart des "fresques" catalanes, elles sont aujourd'hui détachées et malheureusement partagées entre le Musée d'art catalan de Barcelone, où n'est déposé que le décor des chapelles latérales, et le Musée diocésain de Solsona, qui abrite ce qui subsiste de l'ornementation du choeur.

On sait depuis longtemps qu'elles sont l'oeuvre d'un atelier itinérant, fortement influencé par l'art de l'Italie du Nord. Des similitudes évidentes les rattachent aux décors du début du XII<sup>ème</sup> siècle, conservés autour de Novare, de Côme et de Lecco. Il n'est pas exclu que le maître de Pedret soit originaire de la région milanaise.

Ce n'est pourtant pas sur cet aspect déjà connu de l'art de Pedret que je voudrais insister. Le décor aujourd'hui conservé dans le palais épiscopal de Solsona présente en effet d'autres points de contact avec l'Italie où cette fois une influence directe, dans l'un ou l'autre sens, doit être écartée.

Le programme iconographique de l'abside principale est entièrement consacré à une sorte de synthèse triomphale des huit premiers chapitres de l'Apocalypse de Jean. La voûte du sanctuaire est occupée par une Majestas Domini complètement effacée. Une adoration du trône de Dieu par les Vieillards occupait à l'origine toute la paroi orientale du choeur. On en distingue encore parfaitement le siège orné de pierreries, le rouleau aux sept sceaux posé sur le coussin



brodé et trois étages de Vieillards assis sur des trônes à dossier, avec des instruments de musique dans la main gauche et une couronne gemmée suspendue au-dessus de leur tête. Au sommet de l'arc outrepassé, on a cru reconnaître autrefois une image de l'Agneau entre les sept candélabres. (ci-contre)

A droite, sur le mur méridional, est conservé sur deux registres une représentation des Quatre Cavaliers ( Ap VI, 1-8). Ceux-ci sont séparés d'un groupe de martyrs, une épée plantée dans la poitrine, par un chérubin aux six ailes déployées. A gauche, sur le mur septentrional, les martyrs sous l'autel ( Ap VI, 9-11) font face aux Cavaliers. A gauche, au-devant de l'autel placé sur un ciborium, avec sa patène et son ciboire sur une nappe, on remarque un ange avec un encensoir, dont il n'est pas question dans l'épisode de l'ouverture du Cinquième Sceau et qui évoque le verset 3 du chapitre VIII de l'Apocalypse. Un autre groupe d'élus, accompagné de quelques anges, est répété à l'autre extrémité de la paroi.

On distingue enfin, sous un large bandeau blanc, qui les sépare des bustes des martyrs égorgés pour la parole de Dieu, trois figures nimbées tournées vers la gauche, où je crois reconnaître la trace des "Sept Anges aux Trompettes qui sont associés, au chapitre VIII, 2-3, à l'apparition de l'Ange à l'Encensoir.

Je vis ensuite sept anges qui se tenaient devant Dieu. On leur remit sept trompettes. Un autre ange vint alors se placer devant l'autel avec un encensoir. On lui donna des parfums pour qu'il les offrît, avec les prières des saints, sur l'autel d'or placé devant le trône.

Si on isole le trône garni du Rouleau aux Sept Sceaux que vénèrent les Vieillards de Pedret, on s'aperçoit qu'il reproduit exactement un schéma du Vème siècle, attesté dans un décor de mosaïques d'un monument funéraire de San Prisco, près de Capoue. Le trône d'or recouvert de gemmes est également garni d'un coussin, où repose le Rouleau scellé que viendra prendre l'Agneau, et d'un tissu brodé qui cache le siège.

Le maître de Pedret ignorait certainement l'existence de ces mosaïques, mais une telle rencontre n'est pas accidentelle. Elle nous montre la persistance d'une formule antique, passée dans le répertoire dont disposait un peintre provincial des années 1100.

Mais il y a mieux. Dans son ensemble, le programme de Pedret a été répété un siècle et demi plus tard, dans la zone absidale de la crypte de la cathédrale d'Anagni, au sud de Rome. Une adoration de l'Agneau, qui est venu prendre et ouvrir le Rouleau aux Sept Sceaux, est associée, comme dans l'église de Catalogne, à gauche : à une vision des martyrs sous l'autel, avec, ici aussi, l'adjonction inhabituelle de l'Ange à l'encensoir (page de couverture de cette revue ) et, à droite : à celle des Quatre Cavaliers (page 9). Comme à Pedret, un Dieu de Majesté décore la voûte qui précède l'abside, où les Vieillards - une couronne suspendue au-dessus de leur tête- élèvent leur prière à l'Agneau victorieux.

Vers 1250, la synthèse apocalyptique d'Anagni est néanmoins très archaïque. Elle est tournée vers le passé et se concevrait mieux dans un décor du XIIème siècle. Mais, dans ces mêmes années, un épisode important pour l'histoire des idées du Moyen Age s'est déroulé dans cette ville. C'est là, en effet, qu'une



Solsona, Musée  
diocésain, mur oriental de l'abside principale de San QUIRZE de PEDRET



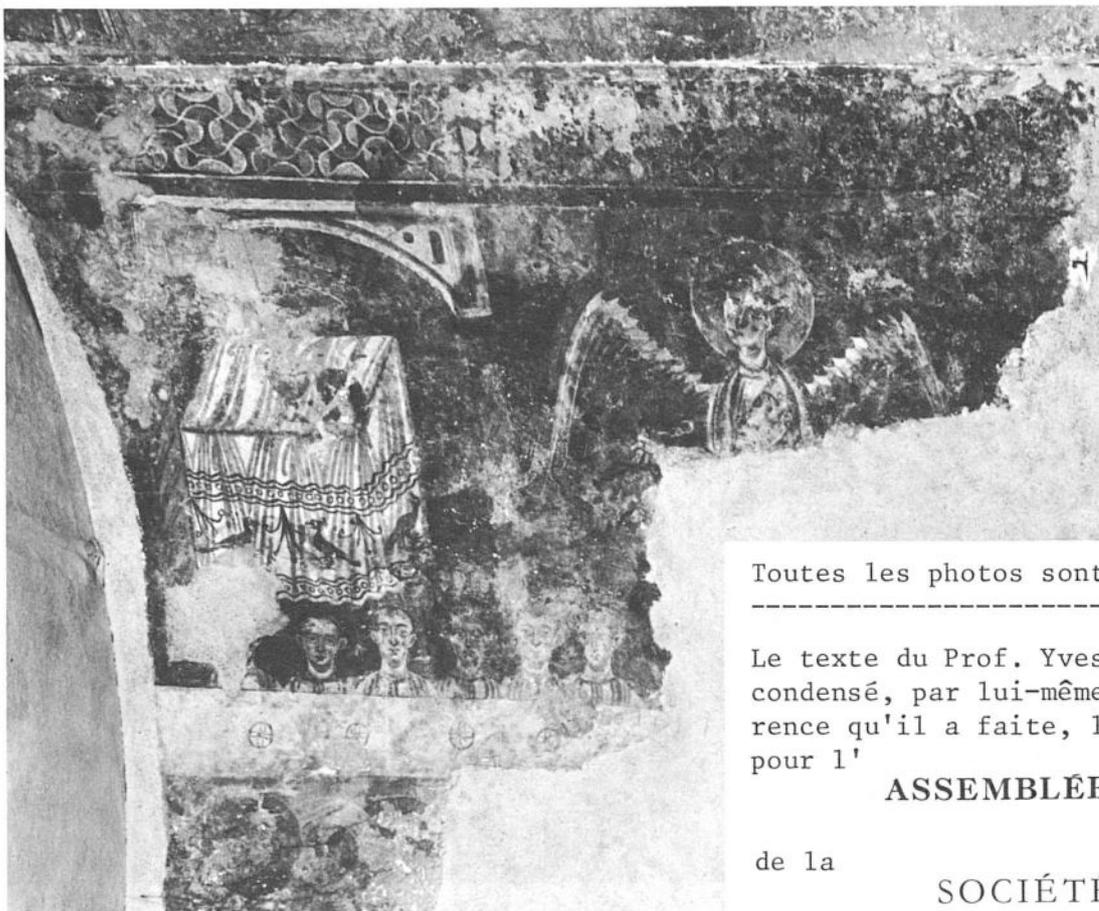
commission de sept docteurs fut réunie pour condamner les écrits contestataires d'un chef de file des spirituels franciscains, Gérard de Borgo San Donnino, qui interprétait l'Apocalypse en disciple de Joachim de Flore et s'attaquait au pape et à la curie romaine, considérée par lui comme une image du Mal, de la Bête, de la Grande Prostituée et de Babylone déchue(\*).

L'archaïsme étrange des représentations apocalyptiques de la cathédrale d'Anagni revêtaient alors un sens presque politique. Pour répliquer, sans avoir l'air d'y répondre, aux innovations subversives des spirituels franciscains, la hiérarchie officielle de l'Eglise s'est retranchée derrière un rempart commode: la tradition.

En se tournant vers le passé, en reprenant à leur compte un formulaire déjà dépassé, les peintres romains appelés à Anagni ont ainsi renoué avec une manière de voir qui s'était exprimée plus d'un siècle plus tôt dans un vallon perdu de Catalogne.

Y. C.

(\*) Gérard reconnaissait aussi - comme la plupart des franciscains - une préfigure de saint François dans la vision de l'Ange qui monte du Soleil levant avec le sceau du Dieu vivant d'Ap. VII, 2. Quant au premier Cavalier, il y voyait une prédiction de la venue de Constantin, responsable à ses yeux des compromissions temporelles de l'Eglise. Les peintures d'Anagni ne présentent évidemment aucune trace de l'interprétation polémique condamnée chez Gérard.



Solsona,  
Musée diocésain,  
mur oriental  
de l'abside  
principale de

SAN QUIRZE  
DE PEDRET

Toutes les photos sont de Viviane SIFFERT

Le texte du Prof. Yves CHRISTE est un condensé, par lui-même, de la belle conférence qu'il a faite, le 13 décembre 1978, pour l'

**ASSEMBLÉE DES CLASSES**

de la

**SOCIÉTÉ DES ARTS**



*En marge du débat sur le « Mythe » de l'or*

## UN PRÉSIDENT PERPLEXE

Par Jean Mussard

Deux vaillants explorateurs vont se lancer dans une forêt impénétrable, pensais-je, en ouvrant le débat du 6 novembre, que va-t-il se passer ? Le peuple élu de la salle des Abeilles les suivra-t-il ? Ne risquent-ils pas de se perdre corps et âme ? Je tremblais pour eux et pour nous. J'avais tort, qu'ils me pardonnent !

Certes, il n'était pas question de défricher toute la forêt, mais simplement d'ouvrir deux trouées et de poser quelques jalons. Il ne s'agissait pas non plus du problème monétaire en tant que tel, véritablement impénétrable étant donné le secret et le camouflage qui règnent dans ce domaine. Il s'agissait de considérer la monnaie comme un instrument, dont on peut se servir à des fins diverses et qui ne saurait donc laisser indifférents les gens qui s'intéressent à l'évolution de la société dans laquelle ils vivent. Néanmoins, le sujet pouvait paraître aride. Nos deux conférenciers l'ont rendu passionnant. Que MM. François Schaller et Peter Tschopp en soient ici remerciés.

Un tel exercice n'étant utile que s'il laisse des traces, on trouvera ci-joint le texte de leurs exposés. Quant à la discussion, elle eût mérité un compte rendu sténographique complet. Malheureusement, nous n'en avons pas les moyens. Faut de mieux, voici quelques impressions personnelles :

- "Comment peut-on affirmer que la monnaie n'est pas une marchandise comme une autre ?", demande M. Gerald Mentha. Réponse de M. Schaller : "Ce qui caractérise la monnaie, c'est, premièrement, qu'on la désire uniquement pour s'en dessaisir et, deuxièmement, que sa production ne coûte rien. Ce n'est donc pas une marchandise comme une autre."

Perplexité du président (qui n'a pas voix au chapitre) : Où allons-nous si les producteurs d'une pareille "monnaie" peuvent ainsi se permettre d'acheter tout ce dont ils ont envie, sans autre effort que de bien huiler leur "planche à billets" ? Fort à propos, M. Georges Wahl pose une question qui va peut-être orienter la discussion dans ce sens :

- "Jusqu'ici, on n'a guère parlé du fameux "mythe" de l'or. Les orateurs peuvent-ils nous dire ce qu'ils en pensent ?" Réponse de M. Schaller : "Je n'ai jamais vu l'or de la Banque Nationale. Je veux bien croire qu'il se trouve quelque part, mais s'il n'y était pas, le résultat serait exactement le même. L'or est une chose que l'on sort d'un trou pour l'enfouir dans un autre. C'est vraiment un mythe."

Pour sa part, M. Tschopp trouve inquiétant qu'un pays puisse se payer impunément n'importe quelle fantaisie à l'aide d'une monnaie qui ne coûte rien. Il évoque les pyramides des Pharaons. "Le problème de l'inflation, c'est qu'il n'y a pas de sanction", dit-il. "Erreur", répond M. Schaller, "il y a toujours une sanction, toute l'Histoire le prouve : après les assignats de la Révolution française, Napoléon ; après l'inflation allemande : Hitler. L'inflation finit toujours mal et les Américains le savent. La raison finira par l'emporter. Pour ma part, je suis optimiste". A-t-il ajouté "Il faut bien" ? J'ai cru l'entendre, mais je ne saurais l'affirmer.

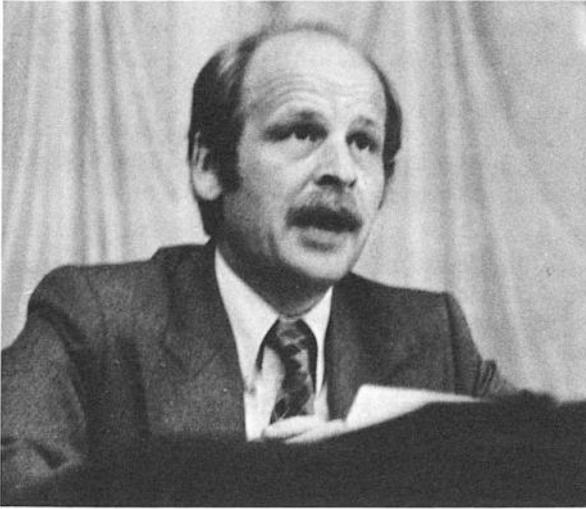
M. Léonard Hentsch a eu l'obligeance de résumer après coup le sens de son intervention, sous forme d'une lettre adressée à M. Schaller dont on trouvera le texte ci-joint.

Conclusion ? Le vrai problème, ce n'est pas l'or, c'est la valeur de la monnaie. Faut-il, oui ou non, que cette valeur fasse l'objet d'une définition légale ? En quarante ans, même le franc suisse a perdu les deux-tiers de sa valeur. Cela est-il admissible ? Que signifie la notion de revenu national si l'on ne déduit pas les pertes subies par l'épargne ? Oui, je l'avoue : à l'issue de cette discussion extraordinairement animée, j'avais l'impression que l'on avait tout juste effleuré le problème.



## LA MONNAIE — MODÉRATEUR DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE?

Par le Prof. Peter Tschopp de l'Université de Genève.



Le leitmotiv évocateur de cette soirée "Du mythe de l'or aux déficits sans pleurs" cache, de la part des organisateurs, une volonté de débat. La discussion doit porter sur une question précise, celle de savoir si la monnaie n'est qu'un instrument au service de la stimulation d'une croissance économique comprise comme une fin en elle-même ou si, au contraire, elle peut servir d'outil pour canaliser ou freiner des développements économiques non souhaités. Il m'appartient ici d'explorer les possibilités qui s'offrent dans la perspective d'une utilisation de la monnaie visant à freiner des évolutions économiques jugées néfastes. Je pense qu'une de ces évolutions est la tendance vers le gigantisme. Elle inquiète beaucoup d'entre nous et fait l'objet de votre interrogation dans ce cycle de conférences.

Par simple souci d'être complet, je voudrais évoquer d'emblée une évidence. La monnaie est parfaitement capable de freiner telle ou telle évolution économique, si son émission ou sa qualité ne répondent pas aux besoins des économies. Si l'on ne trouve pas un remède à un tel état de choses, les économies s'étranglent et finissent par sombrer dans le chaos monétaire et financier. Peu importe si les déséquilibres sont provoqués par une inflation qui se serait soustraite à tout contrôle ou s'ils sont, au contraire, la conséquence d'une déficience dans l'approvisionnement monétaire. Ce dernier cas est pourtant beaucoup moins vraisemblable que celui de l'inflation. Pour qu'il se réalise, il faudrait imaginer le cas d'un prince qui refuserait de frapper des monnaies en un métal autre que celui qu'il avait coutume d'utiliser, ceci malgré une hypothétique impossibilité de s'en procurer.

Ce qui m'importe dans ce rappel, c'est la constatation qu'une inadéquation durable entre l'offre de monnaie et sa demande forme irrémédiablement un obstacle grave à l'essor économique. Cette constatation reste valable dans les deux cas extrêmes, celui d'une pléthore d'émission monétaire ou celui d'une déficience. Exprimé en les termes qui nous sont proposés en guise de chapeau pour notre débat de ce soir, je dirai que le mythe de l'or prend naissance lorsque les agents économiques envisagent l'endettement des Etats et de leurs banques centrales "sans leurre". Autrement dit, on s'accommodera d'une politique de déficit "sans pleurs" aussi longtemps que le mythe de l'or aura - temporairement - disparu dans les oubliettes de l'histoire.

Je voudrais maintenant explorer avec vous la question de savoir en quoi la monnaie peut freiner telle ou telle conjoncture économique ou telle ou telle évolution des structures. Je me tournerai en un deuxième temps vers la question de savoir si ces options peuvent vraiment être prises à partir de la monnaie et de son émission ou si elles ne sont pas fonction de forces sociales, économiques et techniques beaucoup plus générales qui gouvernent simultanément l'évolution monétaire.

Partons dans notre réflexion d'un monde apparemment simple : celui de l'étalon-or. Ce système a triomphé dans la longue période de forte croissance économique mondiale qui précédait la Première Guerre mondiale. Son ingrédient principal - outre l'or lui-même - était probablement la puissance impériale britannique ; impériale au sens politique, mais aussi aux sens économique et financier. Puissance industrielle incontestée, et centre financier et monétaire unique, la Grande-Bretagne a imprimé à l'économie mondiale une sorte d'unicité de lieu et d'action. Londres était le pivot des décisions fondamentales concernant la croissance à long terme des différents espaces économiques.

C'est donc en Grande-Bretagne, et subsidiairement dans les autres métropoles des puissances coloniales, que se prenaient les grandes options en matière de types de production et de lieux de production, le financement de ces modalités étant arrêté également en métropole. Ces métropoles étaient les créanciers d'un reste du monde débiteur. Il était de toute évidence

*Suite en page 16*



## LA MONNAIE — STIMULANT DE L'ÉCONOMIE

Par le Prof. François Schaller de l'Université de Lausanne.

S'il est un sujet de l'économie politique difficile à dominer, c'est bien celui de la monnaie. Elle aussi peut être la meilleure ou la pire des choses. Merveilleux instrument capable d'insuffler à une économie nationale languissante une vigueur nouvelle, la monnaie est à même de désorganiser un appareil de production, de ruiner une société, d'être source des plus déplorables spoliations. Ma mission ce soir est de parler de la monnaie comme stimulant de l'économie et de me borner à cet aspect des choses, laissant à mon distingué collègue M. le professeur Peter Tschopp le soin de relever les méfaits qu'elle provoque parfois.

Au cours des temps modernes, l'argent a changé non seulement de substance et de forme, mais aussi de nature. Voilà qui explique, en partie du moins, la peine que l'on éprouve à comprendre les problèmes monétaires. Il paraît donc opportun, pour une meilleure intelligence du sujet, de rappeler brièvement l'évolution suivie par la monnaie au cours des âges.

1°. *La monnaie-marchandise.* Chacun sait que la monnaie s'est substituée au troc afin d'éliminer les inconvénients majeurs de ce dernier. Elle est alors un lubrifiant qui permet, en rendant les échanges multilatéraux, d'en accroître considérablement le nombre et de les simplifier beaucoup. Ne pouvant se résoudre à céder un chameau dont il n'a pas usage contre trois aiguilles dont il a besoin, l'homme, un beau matin, découvrit la monnaie. Ainsi, l'humanité aurait franchi un pas décisif, renonçant à l'ère du troc en faveur d'une économie monétaire.

Ce n'est vraisemblablement là qu'une légende. Les historiens ne sont jamais parvenus à établir l'existence certaine d'une société humaine prémonétaire. Encore faut-il, pour éviter tout malentendu, définir ce dont on parle. De tout temps, le troc s'est opéré entre objets ne présentant pas la même valeur d'échange. La partie qui détient le bien de moindre valeur a toujours complété celle-ci en offrant en sus "quelque chose" qu'on appellera la *soulte*. A la condition - généralement remplie - que celle-ci ne soit pas désirée pour elle-même, mais qu'elle ait pour mission de rétablir une équivalence de valeur, cette soulte est une *monnaie*. La matière dont elle se compose importe peu : esclaves, bétail, fruits, colliers de graines des Indiens du Massachussetts, barres de sel en Ery-



thrée, coquillages, lingots ou pièces de métal, il s'agit toujours de monnaie. Chaque fois qu'un bien est accepté en échange d'un autre bien dans l'intention de s'en dessaisir ultérieurement, on est en présence d'une monnaie.

Un tel bien peut être dépourvu de toute utilité en soi. Le billet de banque, aujourd'hui, est monnaie. Tel était le cas des paquets de cigarettes à la frontière française lors de l'occupation allemande, paquets qui ne renfermaient plus en fait que de la poussière de tabac. Le recours à la monnaie-symbole n'est d'ailleurs pas récent. Les haches minuscules employées comme monnaie dans l'Amérique précolombienne ne pouvaient plus servir à leur usage naturel ; elles ne remplissaient pas moins leur fonction de monnaie. Le symbole suffit, pourvu qu'il s'impose à l'esprit de tous. En d'autres termes, personne n'est trompé à condition que chacun accepte de l'être.

Les Classiques, dont les disciples se succèdent jusqu'à nous, enseignent que la fonction de la monnaie est triple. Commune mesure de valeur, moyen d'échange, instrument de réserve, les manuels d'inspiration traditionnelle nous apprennent que la monnaie n'est que cela. Elle est un valorimètre, dira Paul Leroy-Beaulieu. Commun dénominateur entre la valeur d'un vélo et celle d'une plaque de chocolat, la monnaie permet encore au boulanger de vendre du pain au marchand de chaussures, même si le premier n'a pour l'instant nul besoin de souliers. Enfin, elle favorise la création d'une réserve de valeur propre à réduire l'incertitude

Suite en page 17



Prof. Tschopp, suite

dans l'intérêt des métropoles de suivre l'orthodoxie financière la plus stricte possible, afin de sauvegarder et leurs intérêts de bailleurs de fonds et la supériorité relative de leurs industries d'exportation, spécialisées dans la production de biens d'équipement.

Que de changements depuis cette période ! Changements géographiques et géopolitiques d'abord, qu'il est inutile de rappeler ici. Le centre des économies de marché s'est déplacé de Grande-Bretagne vers les Etats-Unis d'Amérique, passage consacré après la Deuxième Guerre mondiale par l'adoption d'un système monétaire international qui conféra progressivement les rôles d'une monnaie clé et de réserve au dollar des Etats-Unis. Modification structurelle profonde ensuite au niveau des technologies avec le passage lent mais sûr à ce que j'appellerai les mégatechnologies. Cette évolution devait altérer profondément la territorialisation de la production. L'essor fulgurant des multinationales industrielles et - dans leur sillage - celui des multinationales financières et de services en est la conséquence majeure.

Il existe, à mon sens, une corrélation évidente entre la multinationalisation du processus de production et l'effritement progressif du système monétaire international à partir des années 1960. La stabilité monétaire et financière n'est plus ni contrainte fondamentale, ni avantage immédiat lorsque les processus physiques de production cessent d'être définitivement territorialisés du fait que leur mobilité sur un plan international s'accroît fortement. De façon brutale et forcément exagérée, on pourrait dire que le pays centre, du point de vue monétaire, n'est plus tenu, dans cette nouvelle constellation, d'assumer en termes réels son rôle de premier exportateur de biens de production. Il peut se contenter d'émettre des titres de dette qui, éponnés par les épargnes d'autres pays, permettent la mise en place des mégatechnologies que nous avons évoquées plus haut ; ceci un peu partout dans le monde, au gré des avantages que procurent les différents espaces économiques.

Qu'en est-il des pays qui poursuivent, malgré cette évolution, une politique monétaire conservatrice et qui financent le développement de leurs infrastructures productives à l'aide de leur propre épargne ? L'Allemagne Fédérale, la Suisse et le Japon, pour ne citer que ces trois exemples, subissent une double charge d'ajustement dans une telle conjoncture internationale. Ils sont forcés, d'une part, de suivre le processus de multinationalisation pour ne pas être atteints au niveau de l'évolution de leurs produits nationaux bruts et parallèlement, leurs

structures économiques internes doivent être constamment adaptées aux modifications accélérées des structures économiques externes qu'entraîne ce phénomène de multinationalisation des entreprises. Ces coûts d'ajustements sont d'autant plus élevés que le processus de multinationalisation de certaines productions traditionnelles de ces pays vient concurrencer les petites et moyennes entreprises d'exportation, entreprise qui sont forcées d'évoluer dans le cadre national, vu la petitesse de leur taille et leur manque d'expérience dans le domaine international.

A ces coûts d'adaptation s'ajoute encore un mécanisme monétaire. La monnaie émise par ces économies "sages" attire nécessairement la convoitise des opérateurs sur les marchés monétaires et financiers : l'appréciation de leur monnaie s'accélère en régime de change flexible.

J'en arrive au troisième volet de mon sujet. La monnaie joue-t-elle, dans ce processus, un rôle actif ou passif ? S'il était actif, la monnaie et le système monétaire international pourraient être mis au service d'une politique qui tendrait à corriger les excès que nous vivons. Dans le cas contraire, les systèmes monétaires et finalement les politiques monétaires nationales ne sont que le reflet d'un consensus parmi les puissances économiques qui comptent, consensus qui se fonde sur des options technologiques, sociales et politiques.

Vous devinez ma position : je crois qu'il est impossible de subordonner les forces économiques et sociales déterminantes au monétaire.

Quelles peuvent donc être les raisons de la dégradation de l'esprit d'épargne que nous constatons notamment aux Etats-Unis d'Amérique ? Quelles sont les raisons de leur goût pour l'inflation et leur mépris pour les détenteurs d'avoirs libellés en dollars ? Je dirai que la raison profonde réside dans des conflits d'intérêt non résolus, des conflits de distribution en dernière analyse. Conflits de distribution entre la consommation présente et l'investissement interne, conflits de distribution entre riches et pauvres, entre centres urbains et campagnes, conflits encore entre minorités ethniques. Ces situations conflictuelles ne sont pas l'apanage des Etats-Unis d'Amérique. On peut généraliser aisément en groupant les pays industrialisés dans l'un des deux pôles et les pays du Tiers-monde dans l'autre. Aux conflits internes de distribution se superpose donc un conflit entre deux hémisphère, celui des pays industrialisés et celui du Tiers-monde. Il y a maintenant cinq ans, un troisième bloc est encore

Suite en page 20



Suite de la page 15

dont l'avenir est chargé, du moins aussi longtemps que l'inflation ne sévit pas. C'est tout. Rien d'autre n'est attendu de la monnaie. David Ricardo, le financier, Jean-Baptiste Say, l'industriel, leurs disciples et la plupart de leurs critiques, Malthus excepté, se rallieront plus ou moins à la théorie de la neutralité du numéraire. Semblable à un voile, l'argent nous dissimule la réalité de l'échange, qui est le troc. La monnaie n'est jamais moteur. Elle ne peut donc pas stimuler l'économie. Une telle conception fourvoya la recherche économique durant cent-cinquante ans.

Ici, à Genève, Sismondi exposa cette thèse fameuse avec beaucoup de force et de clarté. "Ce n'est point contre le numéraire que le chef d'atelier veut échanger ses produits, mais contre des matières premières pour recommencer à travailler, et contre des objets de consommation pour jouir". Simple intermédiaire entre les échanges, l'argent facilite les opérations du commerce. En aucun cas il ne contribue au progrès des richesses et Sismondi s'attache à "faire mieux sentir qu'en effet il n'est point nécessaire à ces progrès". "Nous ferons abstraction du numéraire, comme M. Ricardo", écrit-il en 1824. Pour lui, il importe de ne pas prendre le moyen pour la fin. Ce ne sont pas les portefeuilles qui accroissent le nombre des ballots à transporter. "On ne donnera pas plus d'activité aux achats et aux ventes en multipliant les écus, qui sont un de ces moyens, qu'en multipliant les portefeuilles qui sont l'autre", dit Sismondi. Il recommande donc de réduire la production lorsqu'elle dépasse la consommation. Logiquement, Sismondi aurait dû préconiser de détruire des colis si leur nombre dépasse les possibilités des portefeuilles. Il est regrettable qu'il ne l'ait pas dit, car l'absurdité d'une telle conclusion aurait peut-être mis sur la voie de la fonction essentielle de toute monnaie dans une économie moderne.

2°. *La monnaie-voile et la crise dite de surproduction.* La discussion sur la nature de la monnaie est bien davantage qu'un débat académique. L'erreur de Sismondi et de ses contemporains a pesé lourdement sur la croissance économique au siècle dernier et au début du nôtre. Comment expliquer ce phénomène reconnu de tous et qu'on nomma l'engorgement général des marchés ? De 1816 à 1929, quatorze crises générales de surproduction firent reculer l'économie de deux pas au moins chaque fois qu'elle avait progressé de trois. Avec leur cortège de misère, de souffrances morales

et matérielles, de faillites et de chômage, de troubles sociaux et de révolutions politiques, les crises constituèrent le fléau majeur de l'ère industrielle.

Le plus étrange est qu'on accusa chaque fois la surproduction de toutes choses d'être à l'origine de ces maux. On suivit donc le conseil de Sismondi, et on s'acharna à réduire et à détruire la production. Sacrifiant la richesse pour sauver la valeur, on dénatura le blé au Canada cependant qu'au Brésil on brûlait le café dans les locomotives et qu'en France le vin de Bordeaux était jeté à la mer. Un bel exemple de ce malthusianisme économique fut le Statut fédéral pour la protection de l'industrie horlogère, de 1934. Il fallait produire moins. La surproduction de tout était dénoncée alors que des milliards d'individus sur terre n'avaient pas les moyens de manger du pain à leur faim ni de s'offrir une tasse de café ou un verre de vin, et pas davantage de posséder une montre.

Faute d'avoir su assez tôt discerner le rôle moteur de la monnaie dans l'économie industrielle, on stigmatisa une prétendue surproduction. Celle-ci n'a pourtant jamais existé. A aucun moment l'ère de l'abondance ne s'est traduite dans les faits. Que l'équilibre économique ait été périodiquement perturbé, nul ne songe à le contester. Un tel dérèglement ne présente cependant que les apparences de la surproduction ; il est bien davantage une sous-consommation. Le paradoxe de la misère au milieu de l'abondance fut mille fois dénoncé, sans que nul ne parvint, avant Gesell, Schacht et Keynes, à en dégager la leçon. D'une part, les magasins regorgeaient de marchandises que les négociants ne pouvaient vendre, et d'autre part des millions de chômeurs ne parvenaient plus à satisfaire leurs besoins les plus légitimes. Dans ces conditions, le rétablissement de l'équilibre ne pouvait s'opérer que de deux manières : en réduisant la production pour l'abaisser au seuil d'une demande anémiée, ou en dotant la consommation du pouvoir d'achat qui lui permettrait de se hisser au niveau de la production. On n'hésita pas à sacrifier la seconde solution à la première. Une telle erreur ne peut s'expliquer que par l'ignorance dans laquelle on se trouvait de la vraie nature de la monnaie en toute économie industrielle.

3°. *La nature de la monnaie.* Depuis le début de la Première Guerre mondiale, la mon-

Suite en page 18



Suite de la page 17

naie s'est progressivement détachée de la marchandise - or ou argent - avec laquelle elle se confondait. Lorsqu'elle était à la fois métal précieux et monnaie, sa valeur ne répondait jamais exactement aux lois du marché ni à celles dégagées dans le domaine monétaire. Aujourd'hui, l'évolution est achevée en ce sens que la monnaie n'est plus marchandise dans aucun pays industriel. Elle n'est pas un bien de consommation car, contrairement à l'or, elle est incapable de satisfaire directement un besoin. Elle n'est pas davantage un bien de production contre lequel elle peut s'échanger sans être elle-même un tel bien. Il est manifestement plus facile de dire ce que la monnaie n'est pas que d'en donner une définition exhaustive. Elle a pourtant conservé ses trois fonctions classiques, parvenant à la perfection à remplir son rôle de commune mesure de valeur et de moyen d'échange. Quant à être le réservoir de valeur qu'on souhaite qu'elle soit, elle remplit cette fonction très imparfaitement depuis que l'inflation sévit à l'état chronique.

Le fait nouveau est en ceci que la monnaie a été promue au rang de premier instrument de la politique conjoncturelle. Ce qui apparaissait comme une hérésie dans la pensée traditionnelle est admis par chacun depuis la révolution keynésienne de 1936, à l'exception de Milton Friedman et de ses disciples de l'Ecole de Chicago dont les thèses monétaires paraissent moins éloignées de celles des Classiques que de la doctrine de Keynes. En s'affranchissant de la marchandises, la monnaie est donc devenue un moyen de régulation de la conjoncture économique. Du coup, la solution trouvée, après plus d'un siècle de tâtonnements et d'erreurs. En elle-même, la monnaie n'est rien. Elle peut être multipliée à l'infini sans coûter, pratiquement, quoi que ce soit. En Suisse, un seul des ateliers de la Maison Orell Füssli A.G. y suffit. Pourtant, son rôle en toute économie moderne est primordial, précisément parce que le juste dosage de sa masse contribue à la prospérité économique du pays.

4°. *Le stimulant monétaire.* Le rôle nouveau de la monnaie tient à l'inversion que Keynes a fait subir aux thèses classiques. En simplifiant, on pourrait dire que jusqu'alors, dans la pensée économique, la fonction primordiale était attribuée à la production. Depuis Keynes, le moteur de l'activité économique est repéré dans la consommation ; que celle-ci s'élève, et l'appareil de production n'éprouvera aucune difficulté à s'adapter. L'essentiel est que la consommation soit toujours à même d'absorber une production qui tend, en toute économie industrielle, à se développer rapidement.

Ce qu'on nommait jadis la crise générale de surproduction n'est autre chose que l'excédent de l'offre sur la demande. Le seul remède logique consiste donc à élever la consommation au niveau de la production. Une telle adaptation ne s'opère pas toujours de façon spontanée, d'où l'apparition des phases de dépression. A défaut d'intervention de l'Etat, un processus cumulatif peut s'amorcer qui risque fort de précipiter l'économie toujours davantage dans la crise. Il faut donc sans délai qu'une demande supplémentaire émanant des pouvoirs publics se substitue à la demande défaillante du secteur privé. On parlait jadis de travaux de chômage. On dresse aujourd'hui des plans de relance. La différence est moins dans le vocabulaire que dans le mode de financement. Si la relance est financée par l'impôt, comme ce fut généralement le cas en 1929/36 (introduction de l'impôt fédéral de crise), l'effet obtenu sera faible. L'Etat se borne dans ce cas à distribuer d'une main, aux chômeurs, le pouvoir d'achat que de l'autre il retire de la poche des contribuables. Pour être efficace, l'opération doit donc être assurée par une création de signes monétaires. On sait d'expérience qu'une telle création ex nihilo est un stimulant puissant de l'économie.

Nous voici au coeur du problème. D'une part, il existe un appareil de production qui tend à se développer en cas de pression de la demande, mais qui se contracte immédiatement si les biens ne peuvent s'écouler. D'autre part, il existe une demande virtuelle, pratiquement illimitée, manifestation des besoins insatisfaits en chacun d'entre nous. Seule, l'insuffisance de pouvoir d'achat empêche cette demande virtuelle de se transformer progressivement en demande effective. La création de monnaie permet donc de résoudre la crise dite de surproduction en élevant la demande effective au niveau des possibilités de l'offre.

Ainsi, le rôle de la monnaie se dégage clairement. Il importe d'abord qu'en elle-même elle ne soit rien, afin de permettre aux responsables de la politique conjoncturelle d'en augmenter ou d'en réduire la masse à volonté. Ce n'était pas possible, dans un régime d'étalon-or intégral. N'étant plus un bien économique en soi, la monnaie peut alors remplir pleinement sa fonction de stimulant et de régulateur de l'économie. Elle permet la circulation et la consommation des biens produits. En évitant la constitution de stocks involontaires et en permettant la mobilisation des biens, la création monétaire assure le renouvellement de la production et

Suite en page 19



## L'INQUIÉTUDE DU BANQUIER

Une lettre post-débat de Léonard Hentsch à François Schaller

Mon cher collègue,

Il n'est pas commode d'intervenir dans une discussion telle que celle d'hier soir, surtout au moment où l'on sent le Président désireux de la clore.

Ce que j'eusse voulu mieux exprimer est la remarque suivante : Aux trois fonctions de la monnaie telles que vous les avez décrites :

- instrument pour remplacer le troc
- étalon de mesure de valeur
- véhicule d'accumulation d'épargne

il s'en est ajouté, me semble-t-il, à la suite de la suppression de la monnaie-métal et des parités fixes, une quatrième :

- instrument de spéculation sur le cours des changes

qui me paraît distincte des trois premières.

L'introduction de cette nouvelle fonction n'a-t-elle pas faussé les règles de l'économie classique ? Le rôle de la monnaie créée dans ce but et détenue par un non-résident est-il inflationniste de la même manière que la monnaie créée domestiquement ?

Si tel n'est pas le cas, doit-on craindre la création de monnaie pour l'exercice de cette quatrième fonction autant que lorsqu'elle a été créée à l'intérieur d'un circuit domestique fermé ?

Vu l'importance relative aujourd'hui de cette création de monnaie à l'intention de non-résidents et utilisée pour cette quatrième fonction, ne doit-on pas considérer l'indépendance monétaire d'un petit pays comme la Suisse comme un mythe, alors que ce pays dépend dans une mesure aussi essentielle des échanges internationaux ?

Certes il n'est pas désirable de perdre une autonomie dont nous semblons avoir fait un meilleur usage que beaucoup de nos voisins, mais pouvons-nous, dans ces conditions, la sauvegarder ?

Selon la théorie du verre à demi vide ou à demi plein, on peut répondre à ce que vous avez dit de flatteur sur la sagesse économique de l'Allemagne, voire de la France, par des commentaires tout aussi pessimistes sur l'Angleterre et l'Italie (d'où, d'ailleurs, les difficultés que l'on peut prédire dans la mise en place de l'ECU). Quant à la vertu américaine, je n'y crois qu'à moitié, et à la fermeté de caractère politique du Président Carter, je n'y crois pas du tout.

Tout ceci pour dire qu'il m'est difficile d'être optimiste dans les circonstances actuelles.

Très amicalement à vous.

Léonard Hentsch

*Suite de la page 18*

stimule les investissements d'extension et d'innovation. Elle favorise la croissance. Tel est le but de la politique conjoncturelle moderne, dont on peut dire ce que Napoléon disait de la guerre : art simple, et tout d'exécution.

Pour que la création de monnaie stimule l'économie, encore faut-il, évidemment, que plusieurs conditions soient remplies. Des facteurs de production, en particulier la main-d'oeuvre qualifiée et l'outillage, doivent être disponibles dans *tous* les secteurs de l'économie, et non dans certains d'entre eux seulement. Cette condition était remplie lors de chacune des quatorze crises qui s'échelonnèrent de 1816 à 1929, raison pour laquelle on qualifia ces crises de générales. On sait aujourd'hui d'expérience que le problème posé par de telles crises est résolu, grâce à la politique monétaire. Il ne serait pas moins ridicule de prétendre que la monnaie permet de surmonter toutes les

difficultés que peut rencontrer l'économie au cours de son long cheminement. La crise grave que connaît le monde depuis le milieu de 1974 ne présente aucun des quatre caractères propres à toutes les crises générales lors de surproduction du passé (déflation, chômage généralisé, baisse de la production et de la consommation). Ses causes principales (accélération dans l'application du progrès technique, intégration du tiers monde à l'économie industrielle) demeurent étrangères aux phénomènes monétaires. Quant aux excédents de l'OPEP et au laxisme de la politique financière des Etats-Unis, il n'est pas au pouvoir des nations européennes d'y remédier.

La création de monnaie destinée à stimuler l'économie peut revêtir les formes les plus diverses. Le déficit budgétaire délibéré, la réduction des impôts non accompagnée de celle du budget, la politique de marché ouvert (open

*Suite en page 20*



Suite et fin des articles de fond

Prof. Schaller :

market) pratiquée par la banque centrale, les facilités de crédits accordées aux banques, la réduction des réserves minimales, l'intervention sur le marché des changes sont les méthodes les plus communes. On recourra de préférence à l'une ou à l'autre d'entre elles selon les circonstances.

En résumé, disons que le fait d'avoir enfin détaché la monnaie de tout bien économique et de l'avoir ainsi limitée à sa fonction proprement monétaire, a permis d'utiliser ce moyen à des fins conjoncturelles. Il est à présent possible d'éviter le retour d'une surproduction générale en stimulant suffisamment la demande globale pour l'empêcher de se situer durablement au-dessous des capacités de l'appareil de production. L'obstacle traditionnel à une croissance régulière et soutenue se trouve ainsi éliminé. Mais, bien sûr, d'autres difficultés surgissent. La croissance elle-même peut n'être plus désirée, ou certains secteurs économiques peuvent être menacés par une modification profonde des techniques, ou des goûts des consommateurs, ou encore par la politique économique de l'étranger. La solution des problèmes structurels ou de ceux qui sont propres au marché échappe à la politique monétaire.

F.S.

Prof. Tschopp :

venu s'ajouter, formé des pays producteur et exportateurs de pétrole. La situation paraît inextricable. La tentation de voiler ces conflits par de l'inflation est grande. Le monde y a succombé.

C'est sur cette toile de fond que je conclurai par une réflexion sur la question du gigantisme. A l'instar du système monétaire, les mégatechnologies civiles et militaires sont mises au service d'une politique qui vise la stabilisation d'un monde déchiré par des conflits. Un exemple parmi d'autres : Tout le monde sait que le pétrole produit par l'Arabie Saoudite est de loin celui que l'on obtient au moindre coût de production. Pour des raisons de politique évidente, et puisqu'il n'est pas possible (ou que l'on ne veut pas le faire) d'organiser une véritable division du travail sur le plan international, les pays du nord de l'Europe et la Grande-Bretagne entreprennent des forages en haute mer dont le coût est fabuleux. Il n'y a aucune commune mesure entre le prix de revient du baril de pétrole extrait de la Mer du Nord et celui qui coule des puits d'Arabie Saoudite. Pourtant, ces investissements sont entrepris au préjudice notamment de petites technologies énergétiques qui se prêtent à une exploitation décentralisée. Ne trouve-t-on pas là une autre expression du même cynisme que nous avons cru constater en matière monétaire ?

P.T.

Le soussigné :

NOM : .....  
désire

ADRESSE : .....  
un

Signature :

**ABONNEMENT** à  **ATHENEE**

( ) pour lui-même  
( ) pour la personne suivante :

NOM : .....

ADRESSE : .....

L'abonnement de 10 numéros va de septembre 1978 à juin 1979. Coût : Fr.40.-  
Réduction de 50% pour les membres des Classes I+C et A+A.  
C.C.P. : 12-6680, Revue "Athénée", Genève .

Merci de bien vouloir retourner ce bordereau, dûment signé, à la  
Revue "Athénée"-Palais de l'Athénée, 2 rue de l'Athénée, 1205 Genève.



## ÉCHOS DE LA PRÉCÉDENTE CONFÉRENCE



A la tribune, de g. à dr. MM. Tschopp, Mussard et Schaller.

Photo J. von Mühlengen



Le prof. Gérald Mentha pose une question insidieuse et Mme Lacour retient son souffle.

### A la Société des arts: Un débat sur la monnaie

Les professeurs Schaller et Tschopp étaient lundi soir les invités de la Société des arts pour un débat sur le rôle de la monnaie dans l'économie, présenté sous le titre: «Du mythe de l'or au déficit sans pleurs».

M. Schaller a d'abord montré, à travers un rappel d'évolution, comment la conception classique, en ne séparant pas la monnaie du bien économique et en asservissant la production à la consommation, prépare ainsi le grand paradoxe contemporain: alors qu'en 1929, on jette le Bordeaux à la mer, la misère sévit. Avec la phobie de la surproduction se perpétue le sacrifice absurde de la richesse réelle pour la sauvegarde de la valeur abstraite.

Lorsqu'intervient la révolution keynésiste, la monnaie se détache de la marchandise et acquiert son rôle conjoncturel, comme régulateur économique. Cette conception motrice de la politique actuelle admet l'existence d'une demande virtuelle illimitée, qu'une insuffisance du pouvoir d'achat empêcherait de se transformer en demande effective. Par la création de signes monétaires nouveaux (facilités de crédits, Open market, etc...) la demande est stimulée et répond aux possibilités de l'appareil de production. Les investissements d'extension et la production se renouvellent. Impossible sous un régime d'étalon or intégral, la création de monnaie devient pratique courante dès lors qu'on détache celle-ci de tout bien économique, pouvant ainsi faire fluctuer sa masse à volonté.

M. Schaller a précisé pour terminer que ce procédé ne peut déployer ses effets au niveau des marchés et de la structure.

Partant de cette dernière remarque, le professeur Tschopp a analysé de quelle manière la création historique d'une monnaie se prêtant aux manipulations conjoncturelles a pu favoriser au niveau structurel la métamorphose géo-politique de l'implantation économique menant à l'ère des multinationales. Dans le gigantisme actuel que devient la monnaie? Une mégatechnologie comme une autre, certes mais aussi, et ce fut la conclusion de M. Tschopp, elle deviendrait le reflet de graves conflits d'intérêt, de tensions dues aux inégalités de distribution entre tiers monde et pays industrialisés, ville et campagne, classes sociales, d'autant de crises majeures que dissimule avec un succès alarmant la politique inflationniste générale.

Bertrand Moullier

### Débat à la société des Arts

## Le mythe de l'or est tenace

A quoi rime l'affirmation qu'un franc suisse vaut 217 milligrammes d'or? Quelle idée de continuer officiellement à faire reposer la valeur de la monnaie sur un stock d'or qu'aucun d'entre nous n'a jamais vu? Au fait, existe-t-il seulement, ce stock magique? Quand bien même ce ne serait qu'une supercherie, cela ne changerait rien. Car il n'a aucune utilité...

Telle est l'opinion qu'a défendue – non sans malice – le professeur François Schaller à l'occasion d'un débat organisé par la Société des arts sur le thème «du mythe de l'or au déficit sans pleurs».

#### Support matériel

Car pour lui la valeur monétaire de l'or n'est, selon le mot de Keynes, que «la plus extraordinaire des superstitions». En outre elle limite la marge de manœuvres des autorités monétaires. Heureusement, souligne le professeur vaudois, la monnaie est maintenant en fait totalement détachée de tout support matériel. Elle n'est plus liée à une marchandise et peut alors être créée ou diminuée à volonté selon les nécessités de la conjoncture.

«La monnaie peut sans doute effecti-

vement manipuler la conjoncture, admet le professeur Peter Tschopp de l'Université de Genève, mais elle ne pourra jamais manipuler la structure». Et selon lui c'est l'internationalisation croissante du processus de production qui est la cause de l'actuel désordre monétaire.

La monnaie, souligne-t-il, a désormais un rôle permissif. Espace économique dominant, les Etats-Unis n'ont aucune contrainte dans leur émission de monnaie, qui supplée l'insuffisance de l'épargne domestique américaine. Et les pays qui, comme la Suisse ou l'Allemagne, financent leurs infrastructures en prélevant sur leurs revenus, sont doublement punis de leur bonne conduite. Car ils doivent adapter leurs structures internes aux exigences externes, et redimensionner leur économie. En outre leur monnaie solide attire la convoitise.

#### Destiné à masquer

Le professeur Tschopp a d'autre part mis l'accent sur le fait que l'inflation n'est souvent qu'un voile, destiné à masquer des conflits sociaux relatifs à la distribution des richesses entre les diverses catégories sociales.

C. D.-L.

Ci-dessus :

TRIBUNE DE GENEVE

7/11/78

A gauche :

JOURNAL DE GENEVE

7/11/78



# Un débat à la Société des Arts de Genève : Haro sur l'or et libération de la monnaie

Les économistes François Schaller, de Lausanne, et Peter Tschopp, de Genève, ont introduit le débat, lundi soir, à l'Athénée, sur le thème : « Du mythe de l'or au déficit sans pleurs ». Cette manifestation s'inscrit dans la série de soirées scrutant le gigantisme, organisées par la Société des arts de Genève.

Pour le professeur Schaller, l'or n'est qu'un ridicule fétiche. L'essentiel, c'est d'y croire ! Que le trésor de la Banque Nationale existe ou ne soit qu'une légende ne changerait rien à rien, du moment que l'institut d'émission n'est plus tenu à échanger sa monnaie contre de l'or.

Cette opinion fut vivement contestée dans la discussion par MM. Edouard Pictet et Léonard Hentsch, banquiers privés, pour qui l'or conserve toute son utilité en tant que valeur refuge.

Pour M. Schaller, ce qui compte pour l'économie du pays, c'est l'approvisionnement en moyens de paiements. Il se félicite du fait, nouveau, que la régulation de la masse monétaire ne dépende plus des aléas liés à l'ampleur du stock d'or ou, ce qui revient presque au même, de la défense de taux de change rigides. « La vocation de l'or est simplement d'être extrait du sol en un endroit, pour y être enfoui de nouveau en un autre ».

Malgré le jugement peu flatteur qu'il porte sur l'or, M. Schaller est favorable à la réévaluation du stock d'or de la Banque Nationale, faute de quoi, dit-il elle pourrait être amenée, un jour, à déposer son bilan. La loi prescrit en effet une couverture de 40% au minimum des billets en circulation. Les réserves de métal jaune figurent au bilan de la BNS pour 11,9 milliards de francs, ce qui donne encore une couverture de 60%. Mais cet or est évalué au prix de 1971, soit de Fr. 4595,74 le kg (prix actuel : du marché : Fr. 11 400.—).

## LIBERATION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis l'avènement des changes flottants, la Suisse ne connaît ni déflation, ni baisse de la production ou de la consommation. Cette remarquable performance est le résultat, estime le professeur lausannois, de la liberté de mouvement dont la Banque Nationale bénéficie maintenant. Elle est donc en mesure de doser la création de monnaie en fonction des besoins de l'économie.

(La récente volte-face de la BNS en

matière de politique de change n'est guère faite pour confirmer cette thèse. En effet, la masse monétaire s'étendra à peu près trois fois plus vite, cette année, qu'initialement prévu — conséquence du soutien inconditionnel du mark allemand et des achats précédents de dollars américains).

En conclusion, François Schaller affirme qu'un volume grandissant de moyens de paiement permet d'éviter une surproduction générale, donc la crise. Il concède pourtant que la politique monétaire ne peut pas tout. En particulier, elle est incapable de répondre à la question : « La croissance économique est-elle souhaitable en soi ? » et, à plus forte raison, de donner une solution à des problèmes de structure.

## ASPECTS STRUCTURELS

Sur ce dernier point, le professeur Tschopp est d'accord avec son collègue. Par contre, il n'ironise pas sur la fonction de l'or ou de la monnaie (« qui, en soi, n'est rien », avait affirmé le premier orateur).

M. Tschopp avait pour tâche d'expliquer l'influence de la monnaie sur le développement économique à long terme. Pour lui, tout désordre monétaire — inflation ou déflation — refrène l'activité économique. Quant à savoir si la monnaie est capable de consolider des structures déterminées, il diagnostique un rapport direct entre les changes fluctuants et l'internationalisation (la « multinationalisation ») de la production, surtout pour les pays à monnaie forte. Leur sagesse monétaire, le renoncement à l'inflation, se traduit par une hausse inévitable du cours de la monnaie et par le redimensionnement de l'appareil de production : celui-ci sera

remodelé selon des contraintes extérieures.

Si l'on veut que la politique monétaire ait des effets, même à court terme, il faut qu'elle soit « sous-tendue » par d'autres forces sociales. Pourquoi, demande M. Tschopp, les Etats-Unis se comportent-ils si négligemment devant l'inflation. Parce qu'ils sont confrontés à des conflits d'intérêt plus profonds : à des conflits de distribution (entre la consommation et l'investissement, entre riches et pauvres, entre villes et campagnes, entre Blancs et Noirs). Sur le plan mondial, même configuration : conflit Nord-Sud, conflit entre consommateurs et producteurs de pétrole, etc.

L'économiste genevois est pessimiste. A courte échéance, il estime que la situation est inextricable. Les pays auront donc tendance à voiler leurs conflits par l'inflation. Et le professeur Tschopp de parler de « cynisme monétaire ». Exemple : les investissements énormes consentis en mer du Nord, alors même que le coût du pétrole qui y est extrait « n'a aucune commune mesure avec celui en Arabie séoudite. »

## DIALOGUE DIFFICILE

A l'issue de deux heures d'exposés et de questions-réponses, on est quelque peu resté sur sa faim. Le thème proposé était trop vaste. Le gigantisme et ses liens avec la monnaie ne furent donc évoqués que pour mémoire. Quant au « déficit sans pleurs », il n'existe pas pour M. Schaller. Certes, la conjoncture actuelle justifie un excédent des dépenses publiques. Mais celui qui y recourrait à la légère serait le premier puni.

Après l'inflation que les Etats-Unis, par leurs déficits courants, ont servie au monde, on pourrait en débattre...

Rodolphe Eckert

Ci-dessus :

COURRIER DE GENEVE,

8/11/77.



ATHENEË a lu dans le Journal de Genève une lettre d'un lecteur, M. E. Harsch (3/12/78), qui dit entre autres que :

par rapport à la presse quotidienne, qui, pour vendre, utilise les événements dramatiques qui surviennent tous les jours dans le monde, et qui semblent provoquer une sorte de saturation chez le lecteur (on ne parle dans les quotidiens que de crise, de chute du dollar, de terrorisme et de politique), les annonceurs conviennent, petit à petit, que les quotidiens deviennent le média le plus

déconseillé pour présenter leurs produits, car le client, l'acheteur potentiel, n'est pas mis en condition par le contenu propre du journal.

Un

**ABONNEMENT**

S' i m p o s e !

Conclusion : Abonnez-vous à



ATHENEË



Pierre Lang soucieux



Samuel Debrot incisif

Tribune de Genève du mardi 21 novembre 1978

Photos J. von Mühlener

**Classe d'agriculture et d'art de vivre****Protection des animaux: débat contradictoire...  
entre deux partisans du «oui»**

«Trop ou trop peu?», tel était le point de départ du débat organisé lundi soir, à l'Athénée, par la Classe d'agriculture et d'art de vivre de la Société des Arts. Il s'agissait de faire le point sur la loi fédérale pour la protection des animaux, proposée aux votations du 3 décembre prochain. M. Paul Ladame, président de la classe, présenta les deux conférenciers: Pierre Lang, de la TV romande et président de la Société genevoise pour la protection des animaux, et Samuel Debrot, vétérinaire municipal à Lausanne et président de la Société vaudoise pour la protection des animaux.

Il s'agissait en principe d'un débat contradictoire, mais les deux invités étaient en réalité – et ils ne l'ont pas caché – tout à fait favorables à la loi

proposée. Mais, pour «jouer le jeu», si Pierre Lang en fut le défenseur, le Dr Debrot accepta de tenir le rôle de l'avocat du diable... Pour Pierre Lang, la loi proposée est un moindre mal; il serait utopique de vouloir une loi satisfaisant en tous points les amis des animaux. Elle apporte de grands progrès en matière de détention et d'exportation d'animaux, elle exige un certificat de capacité pour la profession de gardien, elle réglemente le commerce des animaux et des transports de bêtes, elle limite les expériences sur les animaux vivants, elle interdit l'abattage sans étourdissement préalable.

En fait, la loi n'est pas parfaite, mais il faut aller au plus pressé en créant une base juridique, inexistante dans la plupart des cantons suisses.

Le réquisitoire du Dr Debrot fut sévère: la loi présentée est bourrée d'exceptions; dans tous les cas embarrassants on laisse le Conseil fédéral trancher la question. En fait cette loi permet de tout faire... avec autorisation en poche, tant dans le domaine des expériences sur animaux vivants, l'élevage en batterie ou le commerce des animaux. «On aurait certainement pu faire mieux, ajouta le Dr Debrot, mais à qui la faute? Certainement aux amis des animaux qui, au lieu de penser d'abord au bien de leurs protégés, ont perdu leurs forces en vaines dissensions...»

**... Mais «oui» malgré tout**

Abandonnant son rôle de contradicteur, Samuel Debrot recommande malgré tout le «oui», car «mieux vaut cette loi avec ses imperfections que rien du tout; elle contient malgré tout d'excellents principes, elle innove dans quelques domaines, elle est une arme dans la main des protecteurs des animaux, et c'est à eux d'agir pour obtenir une réglementation d'application plus stricte.»

En revanche, si la loi était rejetée, le Dr Debrot ne cache pas son pessimisme: il faudrait attendre des années et des années pour obtenir une nouvelle loi et rien ne dit qu'elle serait meilleure, alors que celle qui nous est maintenant proposée est malgré tout une des législations les plus avancées du monde dans ce domaine, meilleure même que l'allemande, considérée comme le «nec plus ultra» jusqu'ici dans la protection des animaux. Donc, les deux invités sont l'un et l'autre pour un «oui» massif.

J.-J. M.

Ci-dessous: M. Tochon, Cons. national, interrogé





## Société des Arts : protection des animaux

# Un « oui » du contre-cœur

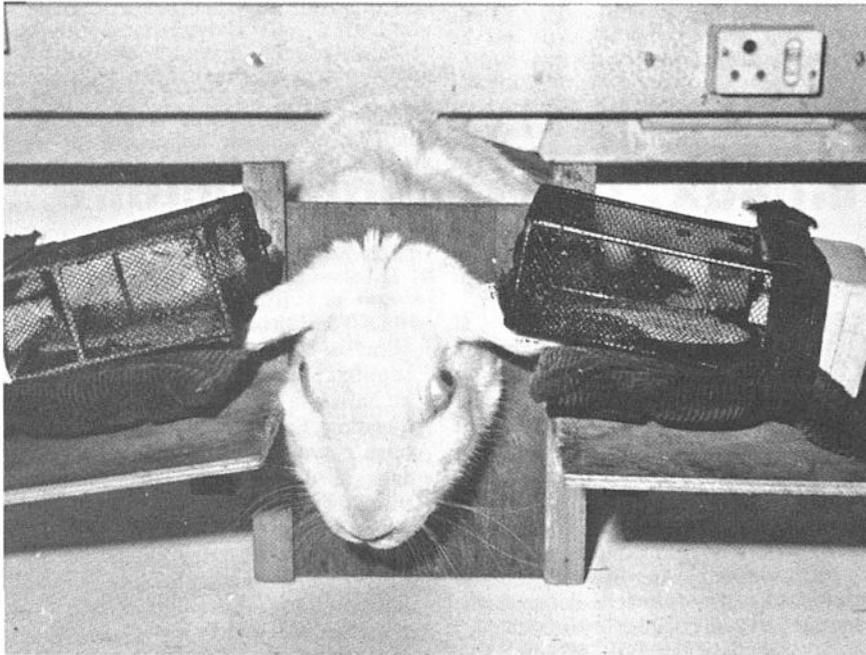
Une loi vaut mieux que pas de loi du tout. C'est la conclusion somme toute logique à laquelle sont arrivés les protagonistes du débat qu'organisait hier soir la classe de l'agriculture et de l'art de vivre de la Société des Arts. Le sujet entre dans la somme de réflexion qu'on demandera au peuple suisse lors du week-end du 3 décembre prochain : la

nouvelle loi fédérale sur la protection des animaux. Trop ou trop peu, cette loi ? interrogeait le titre. Trop peu, ont estimé unanimement les participants, MM. Pierre Lang, producteur à la TV et Samuel Debrot, vétérinaire municipal de Lausanne, le premier président de la Société genevoise des animaux, le second de sa consœur vaudoise.

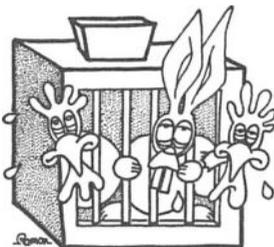
Trop peu parce que ce projet de loi est avant tout fait d'exceptions qui risquent de la rendre inopérante sur ses points les plus chauds, a estimé le Dr Debrot : vivisection (absence d'un organe fédéral de contrôle empêchant la reproduction d'expérience déjà réalisées dans un autre canton), anesthésie (qui n'est pas toujours exigée), commerce d'animaux sauvages, utilisation d'animaux à des fins publicitaires, etc. Quant aux autres pierres d'achoppement, rien n'est réglé, on laisse au Conseil fédéral le soin de les régler par l'ordonnance d'exécution. On pense bien sûr à l'élevage en batterie. Bref, pour le Dr Debrot, rien de fondamental n'est réglé, et il en rend responsables avant tout les associations de protection des animaux, trop divisées et trop molles. « Pour défendre les vertébrés, il faut avoir un tempérament autre que celui d'un mollusque »...

M. Lang, en reconnaissant la plupart des critiques adressées au texte fédéral, estime malgré tout que n'importe quoi est préférable à l'absence de doctrine cadre. Si on refuse cette loi, estime-t-il, on s'expose à cinq ou six ans de vide juridique qu'il sera très difficile de combler. Un « oui » est donc indispensable ; il ne signifierait pas l'aboutissement d'une lutte, mais son commencement. Comme l'a souligné M. Paul Ladame, président de la Classe, malgré le respect incontestable que méritent les arguments des référendaires, il faut se garder de lâcher la proie pour l'ombre. « Oui » donc, même si c'est un « oui » du contre-cœur.

Cha.



## Protection des animaux : un gros "OUI"



Avec le soutien de 81,7% des votants (1 337 958 oui contre 299 720 non, soit presque à 1 contre 5), la première loi fédérale sur la protection des animaux a réalisé le meilleur score de cette journée de votations.

Les plus chauds partisans de la loi sont les Zurichois à 86,4%, et Bâle-Ville à 86,1. La Ligue suisse contre la vivisection, qui a recueilli pour son référendum 92 000 voix, n'a pas atteint le résultat qu'elle pouvait espérer après l'intense campagne pour le refus d'une loi qu'elle trouve inacceptable ;

seuls trois cantons, en regard du score total, lui ont fait relativement bon accueil. Ce sont Genève à 28%, le Valais à 31,1 et, en Suisse allemande, Schwyz à 29,9.

Tout compte fait, la nouvelle loi semble être un compromis acceptable entre le bien-être animal et les intérêts économiques des hommes. Bien sûr, elle n'interdit ni la vivisection ni l'élevage en batterie — il serait illusoire de penser qu'il pourrait un jour en être ainsi — mais elle limite les dégâts tout au moins en ce qui concerne, d'une part, les expériences scientifiques sur les animaux et leur mise à mort, et les systèmes de détention, d'autre part. Cependant, trop de prudence confine parfois à l'hypocrisie ; ainsi du maintien de l'interdiction d'abattage rituel (saignée sans étourdissement préalable). Les communautés juive et musulmane sont carrément invitées à importer de France leur viande rituellement épurée...

En résumé, les sorciers des Chambres fédérales nous ont bricolé un projet qui, pour être maladroit — n'oublions pas que c'est le premier essai — n'en correspond pas moins à un besoin en regard du vide qui a

prévalu jusqu'ici, puisque dix-sept cantons n'ont à ce jour jamais légiféré en matière de protection animale. A défaut de contenter tout le monde, la

loi, toute neuve, aura le mérite de mettre un peu d'ordre dans la pagaille.

Janine BERTHOUSZ

### Commentaires

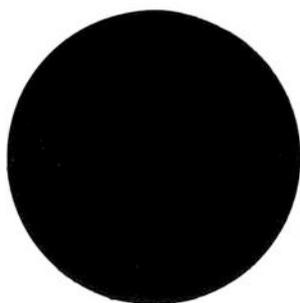
Certes, A vaincre sans péril on triomphe sans gloire, nous ne prétendons pas que seule notre soirée du 20 novembre ait valu cette (première) satisfaction aux amis des animaux.

Certes, M. Furgler aurait peut-être plus eu besoin de nos (quelques) voix que les protégés de MM. Debrot et Lang.

Mais ce résultat impressionnant fait plaisir tout de même.

## L'Industrie Métallurgique

# ÉLÉMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GENÈVE



L'Union des Industriels en Métallurgie  
du Canton de Genève groupe:

- 54 entreprises occupant 11000 personnes
- L'exportation constitue la caractéristique de l'industrie genevoise des machines et appareils qui fabrique une grande variété de produits de haute qualité.

**DOCUMENTATION**

**INFORMATION**

**U.I.M.** 9, rue Boissonnas, 1227 Genève-Acacias tél. (022) 43 93 70



Patek Philippe.  
Parce qu'au sommet, il n'y a de place  
que pour un nom.